



Retour des Livres

publié le 19/06/2020

Procédure de retour des livres pour le Lycée Général et Professionnel

Au vu des circonstances actuelles et de la crise sanitaire qui rend difficile l'organisation de permanences, voici la procédure à suivre pour le retour des livres :

Pour le LYCÉE GÉNÉRAL :

Elèves de 2ndes qui passent en 1ère :

Reprise des livres à la rentrée

Elèves de 1ères qui passent en Terminale :

Reprise des livres à la rentrée

Elèves de Terminale :

Les élèves gardent leurs livres. Les chèques de caution seront détruits.

(Si certains parents veulent toutefois récupérer leur chèque de caution, ils pourront se rendre à l'une des 3 permanences (voir planning pour le lycée professionnel))

Pour le LYCÉE PROFESSIONNEL :

3 permanences sont mises en place pour récupérer les livres **au local habituel dans la maison des lycéens**, à côté du GRETA :

- ▶ **Mercredi 24 Juin de 16h30 à 18h30**
- ▶ **Vendredi 26 Juin de 16h30 à 18h30**
- ▶ **Vendredi 03 Juillet de 14h00 à 16h00**



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.